

De l'accompagnement des immigrés italiens à la défense internationale des migrants :

éclairages socio-historiques sur les évolutions de la Congrégation italienne des Missionnaires de saint Charles (1887-2021)

Blandine CHELINI-PONT et Alexis ARTAUD DE LA FERRIÈRE

Jean-Baptiste Scalabrini (1839-1905) est un prélat italien resté dans les mémoires pour avoir fondé en 1887 les Missionnaires de saint Charles Borromée, congrégation de prêtres destinée au service pastoral et humain des immigrés italiens dans les Amériques¹. Le succès de son œuvre, son élargissement aux pays d'Europe et plus largement son infatigable engagement tout comme ses réflexions pionnières sur le phénomène de l'émigration, ont largement contribué à la naissance d'une pastorale catholique sur les migrants, qui ira s'étoffant au xx^e siècle d'un engagement international en faveur d'un droit pleinement abouti des personnes migrantes. Le rôle fondamental de Mgr Scalabrini dans cette double évolution a conduit à sa béatification en 1997. Déjà surnommé l'évêque des émigrés par Pie XII, il a été déclaré patron de tous les migrants par Jean-Paul II lors de la Journée mondiale du migrant de 1998.

1. Mario Francesconi, *Giovanni Battista Scalabrini, vescovo di Piacenza e degli emigrati*, Rome, Città Nuova Editrice, 1985. Cet ouvrage scientifique de 1306 pages, véritable somme d'érudition, fait un recensement d'archives et d'écrits de plusieurs pages qui sert toujours de référence.

La congrégation des Missionnaires de saint Charles, surnommée « les Scalabriniani », est bien connue en Italie, au Brésil et aux États-Unis. Ce n'est pas tant son histoire, très documentée², qui va être analysée dans cette recherche, que ce que révèle son évolution de la sécularisation des institutions catholiques à entre la fin du xix^e siècle et le commencement du xxi^e. Nous tenterons de décrire les métamorphoses de la congrégation, au travers de trois séquences, la première s'attachant à ses conditions d'émergence et aux intentions de son fondateur, la seconde se concentrant sur le moment décisif de l'internationalisation/universalisation de sa mission, entre les années 1950 et 1960, qui va précéder de peu la troisième séquence que nous développerons : le long dédoublement de ses activités au profit de structures profanes. Le processus débouchera en 2006 à la formation du *Scalabriniani*

2. De même, Mario Francesconi a publié une *Storia della Congregazione Scalabriniana*, Rome, Centro Studi Emigrazione, en six volumes entre 1969-1982. Ils sont disponibles en ligne en libre accès dans une édition de 2021, sur le site de la Congrégation, à l'adresse <https://www.scalabriniani.org/c365-attualita/storia-della-congregazione-scalabriniana/>. Les références d'archives proviennent de ces sommes, citées dans la suite des notes.

International Migration Network, un des outils contemporains les plus performants du plaidoyer international en faveur des migrants, mais dont la référence catholique tient à la seule évocation du nom de Scalabrini. Quelle peut être l'exemplarité d'une telle évolution, au regard des analyses faisant autorité sur la sécularisation des institutions catholiques ?

Un fondateur conservateur et sociologue

Né en 1839 à Fino Mornasco dans le diocèse de Côme, novice dans le séminaire de cette cité, Giovanni-Battista Scalabrini s'inscrit, au moment de son ordination, aux Missions étrangères de Milan, mais son évêque, en lieu et place, le nomme professeur au séminaire de Côme et bientôt son directeur, poste qu'il occupera pendant sept ans. Il s'y distingue par son dévouement pendant l'épidémie de choléra de 1867. De 1870 à 1875, il devient curé de la paroisse de San Bartolomeo, où, s'inspirant des œuvres de Don Bosco dans le Piémont, il réussit à mettre en place des œuvres sociales pérennes : jardin d'enfants, pédagogie pour sourds-muets, société de secours mutuel, société locale Saint-Vincent de Paul, société de protection des femmes du textile, etc. Devenu évêque de Plaisance en Émilie-Romagne en 1876, à l'âge de 37 ans, Scalabrini va rester sur ce siège jusqu'à sa mort, en 1905. Il continue à Plaisance ses œuvres sociales dans le sillage d'un catholicisme romain à la fois intransigeant et ouvert à la modernité sociale³, tout se référant à la spiritualité sacerdotale et humaniste de

saint Charles Borromée, au point de placer bientôt ses initiatives missionnaires sous son patronage.

Scalabrini fonde en effet la congrégation des missionnaires de saint Charles Borromée en 1887, suivie d'une extension italienne de l'association laïque allemande *Raphaëlsverein* en 1889 (la société *San Raffaele*) puis de la fondation des Sœurs missionnaires de saint Charles en 1895, pour accompagner les émigrants italiens partis vers les Amériques et les conserver dans leur foi catholique et leur identité italienne. À ses yeux, « l'idée de nationalité est un de ces sentiments qui doit exercer une influence importante, et souvent même décisive, sur la préservation ou la perte de la foi d'un peuple⁴ ». Son analyse anticipe le constat que feront de nombreux sociologues de la sécularisation, attribuant aux transformations macro-sociétales de la modernité – l'industrialisation, l'urbanisation, la rationalisation, la pluralisation, et en tout ceci l'exode rural et l'émigration de masse qui contribuent à les nourrir – les effets de l'autonomisation culturelle des individus et le délitement de l'emprise religieuse sur leurs vies quotidiennes. Ainsi, Steve Bruce a décrit comment les fondations communautaires de la croyance et de la pratique religieuse ont été sapées dans l'atomisation individualiste, tandis que la rationalité privait la religion d'une grande partie de ses fonctions sociales en rendant les croyances religieuses invraisemblables⁵, une analyse qu'a partagée Bryan Wilson⁶. A contrario, et confortant les intuitions de

3. Les idées de Scalabrini sur l'action sociale, que l'on retrouve à travers ses différents écrits, ont été réunies en 1899 sous forme de compendium, *Il Socialismo et l'Azione del Clero*. Son contenu fait largement écho à l'encyclique de Léon XIII, *Rerum Novarum*.

4. Giovanni Battista Scalabrini, *L'emigrazione italiana in America : osservazioni*, Piacenza, Tip. dell'Amico del Popolo, 1887, p. 7-8.

5. Steve Bruce, *Religion in the Modern World: From Cathedrals to Cults*, New York, Oxford University Press, 1996, p. 230.

6. Bryan Wilson, *Religion and secular society. A sociological comment*, London, Watts, 1966, p. xiv.

De l'accompagnement des immigrants italiens à la défense internationale des migrants

Scalabrini, une autre génération de sociologues a précisément mis en valeur l'importance de la ressource spirituelle comme facteur et élément de cohésion sociale, voire de levier d'intégration pour les populations immigrées⁷.

Intuitions pastorales et légales

En tant qu'évêque, Scalabrini a assisté depuis les terres de son diocèse aux commencements de l'extraordinaire mouvement d'exode qui saisit ses compatriotes à partir de l'unification italienne, vers les pays voisins d'Europe et vers les Amériques⁸. Les études coordonnées par l'historien Gianfausto Rosoli ont déterminé que de 1876 à 1976, ce sont 27 millions d'entre eux qui ont émigré, dont 54% avant la Première Guerre mondiale. Durant la période d'avant-guerre, 5 millions sont partis vers les États-Unis⁹, 3 millions vers l'Ar-

gentine, 1,5 vers le Brésil, 4 millions vers la France et la Suisse, 2 millions et demi vers l'Allemagne¹⁰. Pendant les trente années de son épiscopat, ce sont 8 millions de jeunes Italiens qui émigrent seuls ou avec leur famille, à l'image de ce qui se passe dans son diocèse, où les candidats au départ choisissent majoritairement de s'installer aux États-Unis.

Devant l'ampleur des départs – qui ne semble d'abord pas intéresser le gouvernement national ni la droite libérale au pouvoir préoccupée d'unité territoriale, de voies de communication, de centralisation, de taxation et de vote censitaire¹¹ –, Scalabrini a d'abord l'idée de « copier » le modèle de la société d'entraide et de bienfaisance catholique allemande, le *Raphaëlsverein* : un organisme laïque cependant, ainsi baptisé en l'honneur de l'archange protecteur des voyageurs, et fondé en 1871 à Hambourg par le transporteur Peter Paul Cahensly (1838-1923), par ailleurs membre de la Société Saint-Vincent de Paul. Le réseau de Cahensly a créé des postes d'aide aux immigrants germaniques à l'arrivée des villes portuaires des États-Unis, afin de les accompagner dans leurs démarches et de les protéger de l'exploitation. Avec l'aide d'un membre éminent de Plaisance, le marquis Giovanni Battista Volpe-Landi, Scalabrini commence à organiser en 1882 le pendant du *Raphaëlsverein* pour les émigrés italiens, à New-York. Puis en 1885, il décide de créer une congrégation de prêtres missionnaires, pour accueillir ces émigrés italiens après leur arrivée aux États-Unis ou en Amérique du Sud, considérant leur « perdition » dans

7. Charles Hirschman, « The role of religion in the origin and adaptation of immigrant groups in the United States », in Alejandro Portes, Josh De Wind (eds.), *Rethinking migration: new theoretical and empirical perspectives*, New York, Berghahn Books, 2007, p. 391-418 ; Lorenzo Prencipe, « La religions des migrants en tant qu'élément de cohésion sociale », *Migrations Sociétés*, 2012, 1, n° 139, p. 101-120 ; Sophie Bava, Julie Picard, « La migration, moment de mobilité religieuse ? Les Africains au Caire », *Cahiers d'Études du Religieux*, 2014, numéro spécial *Les conversions religieuses en Méditerranée* : URL: <http://journals.openedition.org/cerri/1390> (consulté le 25/03/2022)

8. Emilio Franzina, *Gli italiani al Nuovo Mondo: l'emigrazione italiana in America, 1492-1942*, Milan, Mondadori, 1995 ; Matteo Pretelli, *L'emigrazione italiana negli Stati Uniti*, Bologne, Il Mulino, 2011. Une thèse américaine, publiée électroniquement par l'université Duquesne en 2014, récapitule cette histoire : Giuseppe Piccoli, *Italian immigration in the United States*, URL : <https://dsc.duq.edu/etd/1044> (consulté le 25/03/2022). Giuseppe Lovecchio, *Verso la « Merica ». La dolorosa storia della emigrazione italiana*, Rome, Aga Editrice, 2020 ; Claudio Fatelli, *Lesodo. L'emigrazione italiana nell'America dal 1861*, Modena, Infinito Edizione, 2021.

9. Giovanni Pizzorusso, Matteo Sanfilippo, *Viaggiatori ed emigranti. Gli italiani in Nord America*, Viterbe, Sette Città, 2004.

10. Gianfausto Rosoli (dir.), *Un secolo di emigrazione italiana*, Rome, Centro studi emigrazione, 1979.

11. Aldo Aledda, *Gli italiani nel mondo e le istituzioni pubbliche. La politica italiana nei confronti dell'emigrazione e delle sue forme di volontariato all'estero*, Milan, Franco Angeli Edizione, 2016.

le handicap du déracinement et de la différence de langue, et, dans le cas des États-Unis, avec la difficulté supplémentaire d'un mépris raciste et religieux-culturel envers les catholiques. Scalabrini va défendre son projet à Rome, où la Sacrée Congrégation de la Propagande de la Foi – l'organe de la Curie romaine en charge des œuvres de mission – accepte immédiatement et *ad experimentum* les premiers statuts temporaires. L'Institut est approuvé par le pape Léon XIII (1810-1903) en novembre 1887 et sa Constitution définitivement acceptée par un décret de la Propagande le 3 octobre 1908. La congrégation est destinée à préserver « la religion catholique et la culture italienne dans les implantations [des Italiens] à l'étranger¹² ».

Outre son souci pastoral, Scalabrini a été – comme Calhensy en Allemagne – à l'origine des premières protections légales visant des citoyens candidats à l'émigration. Sa vision a même anticipé l'intégration de la liberté de circulation dans le contenu des droits de l'homme universels. En effet, s'il reconnaît que la pauvreté est bien la cause première des départs et que cette dernière est un chemin semé d'embûches et parfois de désespoir, Scalabrini a aussi considéré l'émigration comme l'expression d'une décision personnelle, un choix de conscience fait dans l'espoir d'une vie meilleure. Le clergé italien ne partageait pas du tout ce point de vue et l'émigration n'était pas non plus interprétée comme une liberté par les conservateurs du parlement italien, composés de propriétaires fonciers du Sud manquant de main d'œuvre, qui ont cherché à l'interdire. Aussi, quand la question de la régulation, voire de l'interdiction de l'émigration se profile vers 1888,

Scalabrini adresse une lettre ouverte aux parlementaires, où il affirme que la liberté d'émigrer est un droit naturel. Après le vote d'un projet plutôt restrictif, Scalabrini se manifeste encore pour dire tout son désaccord envers le renforcement du pouvoir des agents d'émigration : ils trompaient les pauvres gens en leur faisant croire qu'ils n'avaient pas le choix de leurs destinations. Ils les poussaient par de fausses promesses vers des Eldorados inexistantes, où, souvent, ils devenaient la proie de spéculateurs avides et d'escrocs professionnels, et finissaient, dans le cas du Brésil, dans les mains des esclavagistes qui remplaçaient avec eux les hommes libérés des fazendas de café. La majorité des propositions de Scalabrini, réitérées sur la dernière décennie du XIX^e siècle, ont été intégrées par le parlement italien dans la loi de 1901, à la rédaction de laquelle P. Maldotti, un missionnaire scalabrinien du port de Gênes, le marquis Volpe Landi et Scalabrini lui-même, ont participé¹³.

Influence de Scalabrini sur le Saint-Siège

Dans les années 1890, outre ses conférences dans toute l'Italie sur l'émigration qu'il présente comme une question de survie dans un temps où la misère sociale est considérable, Scalabrini se consacre aussi à convaincre les autorités romaines de la nécessité d'une mobilisation de toute l'institution ecclésiastique sur cette question. Certes, le départ d'une population en pleine jeunesse était une grande perte pour l'Italie, mais elle était inéluctable et, comme dans le reste de l'Europe, il fallait la « planifier »

12. Mario Francesconi, *Storia della Congregazione Scalabriniana*, vol. 1, *Inizi della Congregazione (1886-1888)*, Rome, Istituto Storico Scalabrianiano, ed. 2021, p. 30.

13. Giovanni Terrani, *Il Beato Scalabrini e la sua visione delle Migrazioni*, Rome, Scalabrini International Migration Institute, 2020, en ligne : http://www.scalabriniani.org/wp-content/uploads/2020/12/Sussidi_07-it.pdf [consulté le 14 avril 2022].

De l'accompagnement des immigrants italiens à la défense internationale des migrants

par le haut¹⁴. Que Léon XIII ait approuvé ses statuts et envoyé une lettre encyclique aux évêques des États-Unis sur l'accueil des immigrants italiens¹⁵, n'était pas suffisant. Scalabrini continue ses visites à Rome et, parti se rendre compte des progrès des premières missions aux États-Unis¹⁶ en 1901 et au Brésil¹⁷ en 1904, il rédige un mémoire à destination du jeune cardinal secrétaire d'État du nouveau pape Pie X, le cardinal Merry del Val (1865-1930). Il y suggère que soit instituée une Commission centrale pour tous les émigrés catholiques qui coordonne et anticipe les arrivées en Amérique. Émanant du Saint-Siège, elle serait parée d'une autorité incontestée et incontestable devant l'ensemble du clergé catholique des différents pays et elle appliquerait sa propre universalité en englobant toutes les nationalités¹⁸.

La démarche de Scalabrini a eu un impact historique. Jusqu'à la seconde moitié des années 1880, les interventions promues par Rome pour la protection des émigrants ont été très limitées et dans

l'ensemble épisodiques et marginales. La situation va considérablement évoluer au cours des pontificats de Léon XIII et de Pie X, sous l'effet des pressions de Scalabrini concordantes à d'autres, et du calcul beaucoup plus politique fait par le Saint-Siège du danger de la culture anticléricale existant au sein de l'immigration italienne, notamment celle originaire du sud du pays, avec une forte présence de communistes et d'anarchistes dans le tissu associatif. Le Saint-Siège va ensuite s'engager à intensifier les initiatives et les œuvres d'assistance et à centraliser les politiques de soutien à la pastorale des migrants. Il s'emploiera à recruter et à former le clergé destiné à animer la vie religieuse des communautés d'émigrés italiens à l'étranger¹⁹. En Italie une floraison d'initiatives émerge, dont en 1900, l'Œuvre d'assistance spirituelle aux travailleurs italiens immigrés à destination de l'Europe et du Levant, connue sous le nom de son fondateur, le libéral évêque de Crémone, Geremia Bonomelli.

Après le mémoire de Scalabrini à Merry del Val, Pie X crée un nouveau bureau (« *novum Officium, seu Sectionem ut aiunt* ») auprès de la Congrégation consistoriale – dicastère traitant des évêques et de la vie des diocèses – avec pour mission de mettre en place le suivi des migrations catholiques permanentes ou temporaires, européennes ou transatlantiques²⁰. Le Bureau pour le Soins spirituels des Émigrants est mis sur pied en 1912. Il verra son importance et son domaine d'action augmenter au fil des années ; après la Seconde Guerre mondiale, il

14. Silvano Tomasi, Gianfausto Rosoli (dir.), *Scalabrini e le Migrazioni Moderne. Scritti e Carteggi*, Turin, Società Editrice Internazionale, 1997.

15. *Quam Aerumnosa. Encyclical of pope Leo XIII on Italian Immigrants*, 10 décembre 1888, en ligne : https://www.vatican.va/content/leo-xiii/en/encyclicals/documents/hf_l-xiii_enc_10121888_quam-aerumnosa.html [consulté le 14 avril 2022].

16. Mario Francesconi (dir.), *Storia della Congregazione Scalabriniana. Organizzazione Interna- Prime Missioni negli Stati Uniti (1888-1895)*, vol. 2, Rome, Istituto Storico Scalabrianiano, 2021.

17. Mario Francesconi (dir.), *Storia della Congregazione Scalabriniana. Le Prime Missioni nel Brasile (1888-1905)*, vol. 3, Rome, Istituto Storico Scalabrianiano, 2021. Roberto Sani, « Mons. Giovanni Battista Scalabrini and Italian Emigration in Brazil: Pastoral care, Education and National Identity (1888-1905) », *History of Education & Children's Literature*, XV, 2020 / 2, p. 449-469.

18. *Memoriale sulla Congregazione o Commissione « Pro Emigratis catholicis »*, 4 mai 1905, en ligne : https://issuu.com/centromissionarioscalabrini/docs/14_memoriale-pro-emigratis-catholicis [consulté le 14 avril 2022].

19. Roberto Sani, *La Santa Sede e l'emigrazione italiana all'estero tra Ottocento e Novecento. Tra esigenze pastorali e impegno per la preservazione dell'identità nazionale*, Chapitre 3 : *La Chiesa di Pio X et la Spinta Centralizzatrice e Organizzativa in Favore dell'Assistenza all'Emigrazione Italiana all'Estero*, Rome, Studium, 2021.

20. *Acta Apostolicae Sedis*, no. 4, 1919, p. 526, en ligne : <https://www.vatican.va/archive/aas/documents/AAS-04-1912-ocr.pdf> [consulté le 14 avril 2022].

se transformera en Bureau des Migrations au sein de la Secrétairerie d'État. En 1970, Paul VI créa une Commission pontificale *ad hoc* avec, pour périmètre élargi, le soin pastoral de tous « ceux qui restent longtemps loin de leur résidence » : migrants, exilés, réfugiés, personnes déplacées, pêcheurs et marins, personnels de l'aviation civile, personnels des transports routiers, nomades, gens du cirque et de la fête, pèlerins et touristes²¹. Cette Commission, qui était toujours sous l'autorité de la Congrégation pour les Évêques (nouvelle appellation de la Congrégation consistoriale), est remplacée en 1988 par le Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement²², directement sous l'autorité du pape. Ce Conseil est ensuite supprimé en 2017 et ses compétences absorbées par la Section migrants et réfugiés du nouveau Dicastère pour le service du développement humain intégral²³.



Le temps de l'internationalisation (années 1950-1960)

Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Scalabriniens se sont confondus avec l'accompagnement de l'émigration

italienne aux Amériques ainsi qu'avec la préservation de l'italianité des paroisses gérées par la Congrégation. L'exemple des États-Unis est particulièrement révélateur. La période 1888-1901, qui correspond aux premières années de son développement, a été aussi la période la plus intense de l'émigration italienne aux Amériques : 290 736 personnes en 1889, 307 482 en 1896, et 352 782 en 1900. Préparée en amont par la lettre encyclique de 1888 sur le soutien nécessaire aux émigrés italiens, cette arrivée massive a été également annoncée aux évêques américains en charge, par Scalabrini lui-même. Dans sa correspondance avec les archevêques Corrigan de New-York, Ireland de Saint-Paul, mais aussi les évêques d'Hartford, de Kansas City, de Cincinnati, de Détroit, de Buffalo, de Portland et de Cleveland, il propose que les émigrés italiens en cours d'installation soient regroupés en paroisse et que leurs prêtres soient choisis dans sa Congrégation²⁴.

Le système des paroisses italiennes aux Amériques

La question était doublement sensible. La mise en place d'une structure pastorale transnationale pouvait être perçue comme une ingérence romaine par les évêques américains de même que par le gouvernement américain, au moment où

21. Motu Proprio « Apostolicae Caritatis », 19 mars 1970, en ligne : https://www.vatican.va/content/paul-vi/it/motu_proprio/documents/hf_p-vi_motu_proprio_19700319_apostolicae-caritatis.html [consulté le 14 avril 2022].

22. Constitution Apostolique « Pastor Bonus », 28 juin 1988, art. 149-151, en ligne : https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/la/apost_constitutions/documents/hf_jp-ii_apc_19880628_pastor-bonus-roman-curia.html [consulté le 14 avril 2022].

23. Motu Proprio sur l'institution du Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral, 17 août 2016, en ligne : https://www.vatican.va/roman_curia/sviluppo-umano-integrale/index_fr.htm [consulté le 14 avril 2022].

24. « Ce serait un immense avantage que de créer des 'colonies catholiques' semblables à celles déjà établies aux États-Unis pour les Irlandais et les Anglais, qui, il me semble, ne sont rien d'autre qu'une sorte de paroisse catholique avec des prêtres et des écoles catholiques, et à qui leurs compatriotes seraient envoyés, au lieu de les laisser partir comme des moutons perdus. Ainsi, les émigrants se retrouveraient presque dans leur pays d'origine, au milieu de catholiques, avec des subsides religieux, aussi essentiels que les subsides matériels » : Lettre de Mgr Scalabrini à Mgr Ireland, 12 mars 1889, Arch. G.S., D, I, 1, in Mario Francesconi (dir.), *Storia della Congregazione Scalabriniana. Inizi della Congregazione (1886-1888)*, vol.1, *op. cit.*, p. 191.

De l'accompagnement des immigrants italiens à la défense internationale des migrants

l'immigration, amenant des populations européennes non anglophones et catholiques par centaines de milliers, réveillait le nativisme, ce mouvement xénophobe, né dès les années 1830, hostile à l'immigration et à tous ceux qui n'étaient pas blancs et/ou protestants²⁵. De plus, ce que proposait Scalabrini, était au cœur d'une dispute entre évêques américains, alors divisés sur le cas du *Raphaëlsverein* et la naissance d'une large catholicité allemande aux États-Unis. Faisant face à l'intégration de migrants arrivant en masse d'Italie et d'Allemagne, mais aussi de Hongrie, de Pologne, de Lituanie, sans compter les populations hispaniques déjà présentes dans les anciens États mexicains ou à Porto Rico et commençant à émigrer vers les villes du Nord Est, les évêques, alors majoritairement d'origine irlandaise après avoir été d'origine française – il y avait aussi quelques Allemands – étaient partagés entre progressistes et conservateurs. Les progressistes « libéraux » comme Ireland de Saint-Paul ou le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, voulaient une intégration assimilationniste, une anglicisation rapide des immigrants, leur américanisation par le changement de langue et l'oubli de la patrie d'origine dès la génération suivante. Les conservateurs, au contraire, dont Mgr Corrigan de New-York, étaient beaucoup plus sensibles au caractère protestant de la société américaine et pensaient – comme Scalabrini – que l'entretien des racines nationales des immigrants et leur besoin de retrouver un environnement spirituel et culturel familier pouvaient les aider

25. John Higham, *Strangers in the Land: Patterns of American Nativism, 1860-1925*, New Brunswick, Rutgers UP, 1955 ; Robert P. Lockwood (ed.), *Anti-Catholicism in American Culture*, Huntington, Our Sunday Visitor, 2000 ; Tim Verhoeven, *Transatlantic Anti-Catholicism: France and The United States in the Nineteenth Century*, New York, Palgrave Macmillan, 2010.

à « absorber » le choc de la différence culturelle et l'hostilité qu'ils allaient rencontrer – hostilité toujours mise en avant et par ailleurs réelle – dans une société protestante, à la fois religieusement et racialement méprisante envers l'immigration catholique et juive européenne. Finalement, Rome tentera de trouver une voie moyenne, en favorisant le principe des paroisses nationales accompagnées d'écoles gratuites entièrement anglophones²⁶.

Du vivant de Scalabrini, plusieurs diocèses américains ont incorporé les missionnaires de Scalabrini et leur ont confié des paroisses, contribuant à la naissance du modèle de catholicité plurilinguistique de l'Église américaine : plusieurs paroisses de New-York, ainsi que la gestion d'un hôpital et à nouveau la branche italienne du *Raphaëlsverein* leur sont attribuées. D'autres paroisses devinrent italiennes et scalabrinienes à Boston, Pittsburg, Providence, New Haven, Nouvelle-Orléans, Buffalo, Cincinnati, Bridgeport, Hartford, Erié, Portland, etc. Dans l'Ouest des États-Unis, ce furent surtout les Jésuites qui furent chargés des immigrants italiens.²⁷ Parallèlement à leur animation paroissiale, les Scalabrinienens établirent aussi, à la manière de leur fondateur dans son diocèse, des écoles, des hôpitaux, des centres de services aux migrants, des centres culturels, des orphelinats, des maisons de retraite, des coopératives, des associations de migrants, etc.

26. Blandine Chelini-Pont, « Accepter la séparation, refuser l'américanisme : Méthode de l'accommodement catholique sous Léon XIII, à travers les conflits d'autorité et de magistère entre Rome et l'Église catholique états-unienne », in Dominique Avon (dir.), *Faire autorité. Les religions dans le temps long et face à la modernité*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 117-140.

27. Kenneth Scambray, *Italian Emigration in the American West*, Reno, University of Nevada Press, 2021.

Le constat d'un nouveau contexte

Mais, parfaitement adaptée à son objet pendant le premier xx^e siècle, l'italianité de la Congrégation commence à devenir superflue dans le tournant des années 1960 pour plusieurs raisons. La migration italienne vers les Amériques s'est considérablement ralentie au profit d'autres populations d'émigration. Les recompositions politiques et économiques qui ont fait suite à la guerre, ainsi que l'expansion des moyens de transports, ont donné lieu à une autre période de croissance migratoire à l'échelle du monde, brassant de nouvelles populations vers les Amériques et l'Europe. En même temps, l'après-guerre a correspondu aussi à une période de croissance économique en Italie, favorisant la migration interne du sud vers le nord plutôt que l'émigration vers l'étranger²⁸. Enfin, le modèle des paroisses nationales qui a bien prospéré dans l'entre-deux-guerres commence à se déliter, face à l'assimilation et à la réussite sociale des troisièmes générations issues de la migration catholique européenne, qui abandonnent leurs quartiers pauvres et assignés pour des banlieues cosues et moins communautaires²⁹.

Certes, aujourd'hui encore, dans les années 2010, le lien entre la Congrégation, l'Italie, et la pastorale spécifique pour les Italiens émigrés reste prégnant. Parmi les 682 confrères que compte encore la Congrégation, 240 sont d'origine

italienne, ce qui représente le groupe national le plus important en nombre, suivi par 159 confrères d'origine brésilienne. Les postes de supérieurs dans la hiérarchie de la congrégation continuent d'être occupés par des Italiens. Ainsi le Supérieur Général actuel est italo-brésilien et les cinq membres de son conseil administratif sont italiens. De même, la congrégation continue aussi d'assurer des missions spécifiques auprès de communautés italiennes comme par exemple, à Saint Pierre de Chaillot à Paris. Cependant, même si cet ancrage ethno-national s'est maintenu jusqu'à présent, la Congrégation connaît une forte réorientation internationale de son service missionnaire à la fin des années cinquante.

La correspondance entre les provinciaux scalabriniens durant cette période témoigne tout d'abord de la diversification ethno-nationale qui s'est alors opérée dans de nombreuses paroisses territoriales créées par le passé au sein d'enclaves presque exclusivement italiennes. Aux États-Unis en particulier, à partir des années 1950, celles-ci perdent leur homogénéité ethno-nationale avec l'arrivée de nouveaux immigrants, notamment en provenance de Chine et d'Amérique latine.³⁰ Cette évolution oblige la Congrégation à s'interroger sur le juste périmètre de sa mission pastorale. Ainsi, en 1957, son chapitre général autorise des missions ponctuelles auprès de communautés immigrées non-italiennes. Puis en 1963, le chapitre général se penche sur la question de l'élargissement de la mission pastorale au-delà des émigrés italiens. Au cours de ce chapitre, une motion est adoptée à 32 voix contre une, selon laquelle il était nécessaire de « parvenir à un élargissement du champ d'action particulier de la Pieuse Société,

28. Corrado Bonifazi, Frank Heins, « Long-term trends of internal migration in Italy », *International Journal of Population Geography*, 6 (2), 2000, p. 111-131 ; Roberto Impicciatore, Salvatore Strozza, « Internal and international migration in Italy. An integrating approach based on administrative data », *Polis*, 30 (2), 2016, p. 211-238.

29. Marie-Christine Michaud, « The Italians in America, from Transculturation to Identity Renegotiation », *Diasporas. Circulations, migrations, histoire*, 19, 2011, p.41-51.

30. Peter R. D'Agostino, « The Scalabrini Fathers, the Italian Emigrant Church and Ethnic Nationalism in America », *Religion and American Culture: A Journal of Interpretation*, Vol. 7, No. 1, Winter 1997, p. 121-159.

qui, tout en assurant une assistance continue aux émigrants italiens et à leurs descendants, peut rendre possible également la prise en charge des émigrants d'autres nationalités et de toute forme d'émigration³¹ ». Le chapitre confie au conseil général la tâche de créer une commission post-capitulaire, afin d'étudier la formulation juridique de cet élargissement. Une enquête s'ouvre dans toute la congrégation et sur les 547 religieux interrogés, 522 se déclarent favorables au projet de la motion. 25 s'y opposent. Au terme de l'enquête, les supérieurs provinciaux se réunissent à Rome en 1966 et adoptent à leur tour une motion le 28 novembre : « La Congrégation exerce son champ d'action d'une manière qui lui est propre par un apostolat direct ou indirect auprès des émigrants italiens, de leurs descendants et de tous ceux qui, dans une nation ou à cause d'un mouvement migratoire, peuvent présenter des demandes apostoliques analogues³² ».

Le tournant de 1966

Cette réorientation – qui conservait malgré tout une référence spécifique aux Italiens tout en incorporant d'autres groupes – est alors validée par la Congrégation consistoriale du Saint-Siège et intégrée aux constitutions de la société. La réorientation de la mission quant à la population ciblée entraîne aussi une révision des règles de vie et resitue la vocation de la Congrégation au service du « monde des migrants » (Règle 1). Ce monde des migrants est alors conçu comme un espace de vie universel, doté de conditions expérientielles et de signification théologique qui lui sont propres, et transcendant l'origine ethno-nationale

des communautés migrantes particulières. La migration est associée à des qualités de l'Église : sa catholicité, en raison de la multiplicité ethnique et culturelle (catholicité culturelle) ; son unité non pas comme uniformité mais comme communion et diversité ; son identité apostolique et missionnaire exprimée dans la multiplicité et la diversité des peuples, des langues et des cultures ; sa sainteté incarnée dans d'innombrables formes de charité chrétienne. Ces réflexions seront reprises dans l'Instruction pontificale *Erga Migrantes Caritas Christi* de 2004. Si ce moment de réorientation coïncide avec l'*aggiornamento* du concile Vatican II, il correspond aussi au premier essor des *migration studies* dans les milieux universitaires³³. D'une certaine façon, la réorientation anticipe même la critique du « nationalisme méthodique³⁴ » qui cherche à réorganiser les sciences sociales autour d'unités d'analyses autres que l'État-nation. Dans l'auto-narration de la congrégation, cette évolution constitue non pas un tournant mais une pleine reconnaissance des souhaits du fondateur et même une continuation des recommandations faites dans le mémoire de mai 1905 au cardinal Merry del Val.

Avec l'adoption de l'élargissement de son champ d'action, la Congrégation développe de nouvelles missions, d'abord en direction des migrants portugais en France, Luxembourg et Canada (années 1960), puis en direction des Portoricains et des Haïtiens aux États-Unis (1974) ; d'autres missions suivent, notamment une mission philippine en Australie et des missions brésiliennes au Paraguay et aux États-Unis. La

31. Mario Francesconi, *History of the Scalabrini Congregation*, vol. 6, New-York, Center for Migration Studies, 1983, p. 27.

32. *Ibid.*, p. 28.

33. Asya Pisarevskaya, Nathan Levy, Peter Scholten, Joost Jansen, « Mapping migration studies: An empirical analysis of the coming of age of a research field », *Migration Studies*, 8 (3), 2020, p. 455-481.

34. Speranta Dumitru, « Qu'est-ce que le nationalisme méthodique ? », *Raisons politiques*, 2014, 2, p. 9-22.

Congrégation décide aussi de se renouveler depuis ses pays de mission, en établissant de nouveaux séminaires au Mexique (1980) aux Philippines (1982), en Colombie (1985) et en Argentine (1986)³⁵. Avec ces nouvelles structures, se profile une formation qui vise non plus à préparer des aumôniers pour accompagner leurs propres compatriotes en émigration, mais des prêtres polyvalents, dotés d'une vraie expertise dans la science émergente des *migrations studies*, capable de servir des communautés issues de diverses origines.

Le temps du décentrement confessionnel (depuis les années 1960)

À peine l'internationalisation de la Congrégation est-elle organisée que celle-ci connaît une autre transformation à-travers un dédoublement de ses activités, au profit de structures, d'approches et d'objectifs profanes. Ce dédoublement a été réfléchi dans le contexte large de l'ouverture de Vatican II quant au rapport catholique au monde et aux autres religions. Mais il s'est également imposé par l'effet domino d'une sécularisation interne de l'Église catholique et d'une transformation socio-économique et socio-culturelle globale des conditions de migration et du profil des populations en migration.

Décléricalisation partielle

Du côté de la Congrégation masculine, le développement en interne de structures de recherche (priviliégiant l'étude profane du

phénomène migratoire) et de plaider juridiquement ont eu pour effet de déconfessionnaliser une part grandissante des activités de l'institution. Cela n'a pas empêché que l'institution d'origine perdure et continue de prospérer, dans la mesure où le phénomène migratoire a continué de toucher une part importante de populations catholiques et/ou chrétiennes. Alors même que les sciences sociales ont été assimilées, la réflexion théologique entre mission et accueil de l'étranger a conservé une place importante dans la littérature éditée par la Congrégation. De sorte que, si elle a connu comme d'autres ordres religieux et le clergé séculier des retours à l'état laïque à la grande époque du renoncement clérical et religieux des années 1970, la sécularisation de la Congrégation a été relativement maîtrisée et cette dernière n'a pas disparu. De même, du côté de la Congrégation féminine, née en 1895 d'une co-fondation entre Mgr Scalabrini et la mère Assunta Marchetti, elle a connu une histoire parallèle à celle des Scalabrinien, avec ses activités de catéchèse, d'éducation, de santé et de soutien social depuis le Brésil vers l'Europe (1936) et les États-Unis (1941). Elle a, elle aussi, vécu une forte internationalisation en s'implantant dans les années 1950 et 1960 dans d'autres pays d'Amérique latine, en Afrique et en Asie, au point de conserver jusqu'à aujourd'hui (2022) une communauté globale de 800 religieuses dans 27 pays. Ces dernières ont fêté les 125 ans de leur existence en octobre 2020³⁶ et créé en décembre 1921 une Fondation Scalabrinienne pour « générer des alliances et des réseaux de coopération au niveau national et international, œuvrer pour les droits et pour la construction de la paix, de la justice, de la solidarité

35. En 2017 (le recensement le plus récent auquel nous avons eu accès), il n'y avait que 2 italiens parmi les 110 séminaristes inscrits dans les communautés théologiques scalabrinien. La majorité des séminaristes étant originaires de l'Asie du Sud (38 du Vietnam et 26 d'Indonésie).

36. Agence Fides, 26 octobre 2020.



et de l'interculturalité »³⁷. En même temps, la congrégation féminine a connu sa propre « révolution » des années 1960, avec la naissance en 1961 de l'Institut des Missionnaires séculières scalabrinienes, fondé à Solothurn (Suisse) par l'Italienne et Plaisançaise Adelia Firetta, enseignante auprès d'enfants d'immigrés. La vocation de ces séculières de se vivre « migrantes parmi les migrants » les conduit à privilégier la relation fraternelle et solidaire avec les personnes en migration dans leur quotidien comme par leur propre activité professionnelle ; ainsi vivent-elles en mini-communautés ou dans des Centres internationaux de rencontre avec les migrants et les réfugiés³⁸.

Cependant, durant les mêmes années où les Scalabrinien(ne)s opèrent leur réorientation envers les migrants catholiques indépendamment de leur nationalité et s'ouvrent au laïcat consacré, ils se trouvent en Europe, particulièrement en France, face à de nouveaux flux migratoires qui ne sont ni catholiques ni intra-européens. Ces évolutions pousseront la famille scalabrinienne à penser son propre investissement différemment, en se décentrant une troisième fois, à peine son internationalisation digérée. D'un accompagnement spirituel et social en faveur des émigrés catholiques, les Scalabrinien(ne)s s'orientent vers un engagement plus universel encore en faveur de l'accueil et du souci de tous les immigrés quelle que soit leur confession ; un engagement fondé sur l'enseignement de l'Église sur la dignité inamissible de la personne humaine, mais aussi au nom des droits de l'homme, reconnus par intégrés dans le vocable de l'Église depuis l'Encyclique de 1963, *Pacem in Terris*, de Jean XXIII.



37. Agence Fides, 29 décembre 2021.

38. Avec huit centres à ce jour, à Solothurn, Bâle, Stuttgart, Milan, Rome, Agrigente, São Paulo, Mexico.

La Congrégation masculine va donc développer fortement son investissement dans des domaines d'activités et de savoirs profanes. Elle se tourne ainsi – à l'image de la CIMADE protestante en France, avec la naissance puis l'autonomisation du Groupement d'information et de soutien des travailleurs immigrés (1972-1978) – vers la sociologie de l'émigration et la défense du droit des immigrés. Cet investissement est apparent dans la création progressive de nouvelles structures satellites, dédiées aux pratiques plus séculières du monde des migrations internationales : l'étude des mobilités humaines par les sciences sociales, l'accompagnement social et juridique en plus de l'aide humanitaire envers les immigrés puis les migrants de toute confession, et finalement l'*advocacy* internationale en faveur des droits des migrants.

Structures satellites profanes

Ainsi, en 1963 la congrégation se dote d'un centre de recherche à Rome, le *Centro Studi Emigrazione Roma*, dédié à la production d'un savoir en interne sur les aspects sociologiques, historiques et politiques des mouvements migratoires nationaux et internationaux. L'année suivante, en 1964, un autre centre de ce type est inauguré à New-York, le *Center Migrations Studies*, suivi par six autres : le *Centro de Estudos Migratórios* à São Paulo (1969), le *Centro Studi e Ricerche Per l'Emigrazione* à Bâle (1973), le *Centre d'Informations et d'Etudes sur les Migrations Internationales* à Paris (1975), le *Centro de Estudios Migratorios Latinoamericanos* à Buenos Aires (1985), le *Scalabrini Migrations Center* à Manille (1987), et le *Scalabrini Institute for Human Mobility in Africa* au Cap (2014). Aujourd'hui, ces centres constituent des pôles d'études, certains éminents, dans le domaine des *migration studies*, alimentant

la recherche universitaire et publiant des revues scientifiques réputées telles que l'*International Migration Review* (New-York) ou *Migrations sociétés* (Paris). En parallèle à ce réseau d'études, la congrégation supervise aussi le développement d'activités humanitaires et de militance en faveur des migrants comme les *Casas del migrante* en Amérique Latine jusqu'à décider en 2006 de mettre en place, sous forme d'ONG internationale, un réseau composé d'environ 250 de ces œuvres et établissements implantés dans 34 pays, le *Scalabrini International Migration Network* (SIMN).

Dans les années 1960, tous ces domaines d'activités n'étaient pas nouveaux pour les Scalabrinien(ne)s. Leur fondateur avait prêté une grande importance aux connaissances produites par les sciences sociales émergentes sur l'émigration italienne. Il avait encouragé ses missionnaires à accompagner leurs projets pastoraux d'actions sociales comme il en mettait en place lui-même et il entretenait, nous l'avons vu, une plaidoirie active auprès de son gouvernement, mais aussi dans le reste de l'Italie et à l'étranger, sous forme de visites, de rencontres, de conférences et de propositions légales. Cependant, cette ouverture antérieure sur le monde profane était pleinement intégrée dans une relation de subsidiarité au projet d'évangélisation des missionnaires. Même le nationalisme de Jean-Baptiste Scalabrini reposait sur une justification religieuse explicite. Or, avec les années 1960, la relation entre ces nouvelles structures d'études profanes, d'activités sociales et la mission religieuse de la Congrégation va se caractériser par une différenciation fonctionnelle, qui a « tendance à renvoyer le religieux au religieux »³⁹. Dans ses travaux sur la sécularisation interne du christianisme, François-André Isambert

décrit celle-ci comme un processus multiple ; il distingue notamment entre, d'une part, l'abandon par la religion de son emprise sur le monde temporel et, d'autre part, l'alignement de l'activité et de la pensée religieuse sur l'activité et la pensée profanes. La sécularisation interne que nous observons chez les Scalabrinien(ne)s semble relever de ces deux schémas.

Abandon du temporel et alignement sur le profane

L'abandon de l'emprise du religieux sur le temporel se manifeste dans l'univers des Scalabrinien(ne)s par l'édification d'une démarcation bureaucratique entre les structures d'activité profane et les activités culturelles/spirituelles que continue d'assurer la Congrégation. Cette démarcation tient souvent au fait que les centres d'études et les œuvres humanitaires scalabrinien(ne)s bénéficient d'un caractère juridique, qui leur confère une certaine autonomie administrative et financière par rapport au chapitre général de la Congrégation (même si elles existent sous l'égide institutionnelle de la congrégation). Le Centre d'Informations et d'Études sur les Migrations Internationales à Paris a été par exemple conçu comme une association loi 1901, dont le premier directeur, le Père Antonio Perotti, défendait auprès de son supérieur provincial le caractère laïc et indépendant : « Je suis prêt – écrivait-il – et j'ai la conscience de l'avoir témoigné, à recevoir et à répondre à tout rappel à mon appartenance religieuse et à mon implication dans une mission apostolique et aux conséquences que cela implique, *mais* je n'accepterai pas qu'on m'impose de gérer le Centre comme si celui-ci était une communauté religieuse ou une communauté scalabrinienne dont j'exercerais les fonctions de supérieur. Le Centre est une organisation qui poursuit des buts et des objectifs statutaires, avec un contrat d'établissement signé

39. Jean-Paul Willaime, *Sociologie des religions*, Paris, PUF, 1995, p. 101.

De l'accompagnement des immigrants italiens à la défense internationale des migrants

par tous ses salariés. Ces buts et ces objectifs correspondent à la mission apostolique de la congrégation scalabrinienne⁴⁰. Outre la dimension bureaucratique et juridique, l'abandon de l'emprise du religieux sur le temporel se manifeste aussi par une démarcation symbolique, notamment l'absence de contenu distinctivement catholique dans les discours et l'iconographie produits par nombre de ces structures d'activités profanes. Si nous reprenons l'exemple du *Center for Migration Studies* à New York, celui-ci offre peu d'éléments qui indiquent à l'observateur externe son rattachement à une congrégation catholique. Au contraire, il tend à se présenter comme un acteur non-gouvernemental parmi tant d'autres dans le monde des migrations, dont la spécificité réside dans son degré d'expertise scientifique et son influence politique, et non dans son ancrage religieux.

Enfin, l'autre dimension de la sécularisation interne que nous retenons d'Isambert est la tendance à aligner l'activité et la pensée religieuses « sur l'activité et la pensée profanes ». Cette tendance paraît se discerner dans la stratégie même, entreprise par la Congrégation, de créer des structures satellites dont les objectifs, les modes de travail et les registres symboliques répondent aux exigences du monde séculier des migrations internationales, à l'instar de l'ONG *Scalabrini International*. Ainsi conçues, ces structures permettent à la Congrégation d'amasser un capital de connaissances profanes sur les phénomènes migratoires et de capacités opérationnelles. Celles-ci lui confèrent un pouvoir social dans ce monde-là – un pouvoir social que son caractère religieux ne lui donne pas. Ce faisant, ces

structures contribuent à l'adaptation de la Congrégation aux conditions et aux normes contemporaines de travail auprès des migrants. Elles lui permettent d'être reconnue dans ses actions – en réalité, cette reconnaissance est indirecte, car elle porte sur ses satellites – et de forger des partenariats avec des pouvoirs publics ou des acteurs associatifs qui exigent une démonstration de professionnalisme séculier⁴¹.

Si nous revenons au cas du Centre d'Informations et d'Études sur les Migrations Internationales de Paris (CIEMI), cette tendance y était très marquée durant les années 1970. Jouissant de locaux spacieux au 46 rue de Montreuil, le Père Perroti y a accueilli plusieurs associations séculières, comme la Maison des travailleurs immigrés (MTI), l'Association pour l'éducation et la formation des travailleurs immigrés (AEFTI) et le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI), devenu un acteur incontournable dans la reconnaissance des droits des populations immigrés, ainsi que le Service national de la pastorale des migrants (SNPM), un service d'Église. Selon Luca Marin, la cour du 46 devait être « un espace privilégié de réflexion, de sensibilités et d'activités qui marquer[ait] de façon décisive le développement des activités du CIEMI et déterminer[ait] largement le choix des interlocuteurs avec qui collaborer, et le réseau de ses relations ecclésiales, sociales et politiques⁴² ». En d'autres termes, Perroti mettait en œuvre, de manière explicite, un dispositif permettant d'aligner les activités du CIEMI sur l'activité et la pen-

40. Lettre manuscrite du 10 mai 1988 adressée à son supérieur provincial : citée dans Luca Marin, « Le CIEMI d'Antonio Perotti : le chemin difficile d'une association militante forte des avancées de la recherche », *Migrations Société*, 2017, n° 4, p. 21-32.

41. Dobbelaere décrit un procédé similaire sous l'intitulé de la sécularisation organisationnelle : l'adaptation des organismes religieux aux conditions d'une société sécularisée. Cf. Karel Dobbelaere, *Secularization: An analysis at three levels*, Bruxelles, Presses interuniversitaires européennes/Peter Lang, 2002.

42. Antonio Perotti, *Origini, sviluppo e organizzazione del CIEMI. Note storiche, analisi e prospettive 1973-1991*, Paris, 1991 : cité dans Luca Marin, art. cit.

sée d'associations séculières. Cette stratégie a pu donner lieu à certaines synergies. Mais une autre conséquence de cette ouverture fut la marginalisation des priorités pastorales catholiques, en faveur des priorités socio-politiques soutenus par les partenaires séculiers. Après une brève période de compagnonnage, l'écart s'est creusé entre ces deux orientations. Les associations séculières, telles que le GISTI, ont quitté la cour du 46 lorsqu'elles se sont développées ; et le Service national de la Pastorale des Migrants, dirigé par un Scalabrinien, a fini par rejoindre le nouveau siège de la Conférence des évêques de France, avenue de Breteuil, se cloisonnant dans un milieu ecclésiastique.

Conclusion

La congrégation des missionnaires de Saint Charles s'est inscrite dans une double trajectoire historique de la sécularisation et de l'internationalisation. Appelés à être « migrants avec les migrants », les Scalabrinien se sont progressivement adaptés à l'évolution des conditions dominantes dans le champ des migrations internationales. C'est bien par processus d'abandon et d'alignement que les structures satellites des Scalabrinien se sont sécularisées par absorption dans ce champ-là, s'émancipant du chapitre général de la Congrégation et

perdant ainsi leurs contenus religieux distinctifs. Au fur et à mesure que la population migrante s'est diversifiée et que le travail de soutien et d'expertise auprès des migrants s'est professionnalisé, la Congrégation elle-même s'est internationalisée. Dépassant sa propre spécificité « italienne » et catholique, elle s'est investie de manière croissante dans la défense profane des migrants de toutes origines. En d'autres termes, cette congrégation conçue pour ancrer les émigrants italiens dans leur sentiment national et leur foi catholique, est elle-même devenue de plus en plus cosmopolite du fait de sa composition et du public de migrants auquel elle va finir par s'adresser. En parallèle, elle s'est élargie d'activités profanes, se tournant vers l'expertise sociojuridique et la recherche académique sur les migrations internationales, jusqu'à donner naissance à une ONG aux avant-postes de la promotion des droits des migrants dans les instances internationales. Si ces deux trajectoires semblent éloignées de la mission originelle des Scalabrinien, telle qu'elle a été conçue par leur fondateur, nous pouvons néanmoins considérer qu'elles n'en sont pas un désaveu, mais plutôt une adaptation qui s'est combinée à l'évolution des conditions sociales dans lesquelles la Congrégation a œuvré. Une adaptation qui est toujours, nécessairement, en cours.

Blandine CHELINI-PONT est Professeur d'Histoire contemporaine et relations internationales à l'Université d'Aix-Marseille, membre du LID2MS et membre associé du GSRL- EPHE. Elle a co-écrit avec Valentine Zuber *Géopolitique des religions* aux éditions du Cavalier Bleu (2019). Elle vient de co-diriger avec Mark Rozell et Marie Gayte *Catholics and The US Politics after 2020 Elections : Biden Chases the Swing Vote*, chez Palgrave (2022). Elle s'est intéressée, dans ses recherches, aux itinéraires missionnaires des ordres provençaux et languedociens (dont les Oblats de Marie) au XIX^e siècle et à l'histoire des missionnaires catholiques en Amérique du Nord : elle prépare une *Histoire des Jésuites aux Etats-Unis* (co-écrite avec Frédéric Dorel) aux Presses universitaires du Septentrion.

De l'accompagnement des immigrants italiens à la défense internationale des migrants

Alexis ARTAUD DE LA FERRIÈRE est Maître de conférences en sociologie au Royal Holloway College Université de Londres et membre associé du GSRL- EPHE. Ses travaux portent sur la sociologie et l'histoire contemporaine du catholicisme, les relations entre les Eglises et l'Etat, et la liberté religieuse. Il a récemment publié sur la place des chrétiens d'Orient dans l'imaginaire politique français (dans les *Cahiers de l'EMAM*) et sur le catholicisme contemporain en Tunisie (dans le *Journal of North African Studies*). Il finalise actuellement un ouvrage sur l'inscription des églises chrétiennes dans le tissu urbain du Caire, à paraître en 2023 chez Bloomsbury.

